

# Pour l'arrêt immédiat de la répression syndicale chez Magellium-Artal

Communiqué de soutien &

## Appel à rassemblement mercredi 30 avril

Nous, organisations syndicales, politiques, collectifs, associations et autres appuis, exprimons notre **soutien plein et entier à Nadia** (nom modifié), salariée de l'entreprise **Magellium Artal**, située à Ramonville-Saint-Agne, près de Toulouse, **syndiquée CGT**, aujourd'hui **menacée de licenciement** à l'issue d'un entretien préalable tenu le jeudi 24 avril.

Nadia est visée par une procédure de licenciement pour "**insuffisance professionnelle**", sous prétexte d'un **manque de productivité**.

Un dossier vide, sans fondement sérieux, qu'elle a pu démontrer point par point lors de l'entretien.

Mais ce que la direction vise réellement, c'est une salariée engagée, qui a osé **parler, résister, s'organiser**.

Nadia travaillait auparavant dans l'unité SIG, où **16 salarié·es avaient collectivement dénoncé** en 2024 des conditions de travail extrêmement dégradées : surcharge chronique de travail, altercations répétées avec le responsable d'unité, humiliations, encadrement défaillant, etc.

**Bilan : une enquête bâclée par la direction et la moitié de cette unité qui a quitté l'entreprise**. Plusieurs ont subi des représailles : un collègue a été **licencié en pleine enquête** pour des faits connus depuis plus d'un an ; **Achraf, syndiqué CGT**, a été menacé pour avoir simplement mis fin à une scène humiliante devant un client — seule **la mobilisation des salarié·es** a permis d'éviter la sanction.

**Le comble** : pour justifier la procédure contre Nadia, la direction a utilisé le témoignage qu'elle avait livré en tant que victime présumée dans cette même enquête.

Un signal glaçant : **parler, c'est risquer de se faire virer**.

Nadia n'est ni élue du personnel ni salariée protégée, mais elle assume publiquement son engagement syndical, notamment en distribuant des tracts à l'entrée de l'entreprise.

La direction ne pouvait ignorer son appartenance à la CGT. **C'est aussi cela qui est visé**.

En effet, ce licenciement intervient **un mois après un débrayage historique** des salarié·es de Magellium Artal, mobilisé·es pour des augmentations de salaire et la mise en place d'un congé menstruel, à six mois des élections professionnelles et dans le contexte du récent rachat du groupe par le fonds d'investissement **Eiréné de Weinberg Capital Partners**, spécialisé dans la défense et la sécurité.

Il vise donc à faire un exemple, à briser un syndicat combatif, et à dissuader toute dynamique collective.

**Nous dénonçons fermement cette tentative de répression syndicale.**

**Nous exigeons l'arrêt immédiat de la procédure contre Nadia, et la fin des pressions contre celles et ceux qui défendent la dignité au travail.**

**Faites circuler, signez, relayez !**

**Rassemblement de soutien mercredi 30 avril à 12h45  
devant Magellium-Artal - soyons nombreux !**